



Paris, le 5 mai 2010

**Destinataires**

Comités Départementaux  
Comités Régionaux  
Zones Techniques  
Pôles France et Espoirs  
Cadres Techniques d'État et Fédéraux

Fédération Française de Gymnastique

Réf. : PHB/DV/474/10  
Direction de la Formation et de l'Emploi  
Objet : DEJEPS

**Pour information**  
Comité Directeur

Fédération fondée  
le 28 septembre 1873,  
reconnue d'utilité publique.

Madame, Monsieur le Président  
Madame, Monsieur,

Après le lancement réussi en décembre dernier de la première promotion du Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports (DEJEPS) mention disciplines gymniques acrobatiques, la Fédération Française de Gymnastique vient à nouveau d'obtenir l'habilitation pour la mise en place du DEJEPS, mention disciplines gymniques d'expression (Gymnastique Rythmique et Gymnastique Aérobie).

Ce diplôme professionnel, classé niveau 3, prépare au métier d'entraîneur et permet d'encadrer contre rémunération.

La formation est assurée par l'Institut National de Formation de la Fédération Française de Gymnastique. Elle se déroule sur 18 mois, en alternance, avec une semaine par mois en centre de formation. Elle débutera en décembre par une première promotion d'environ 25 stagiaires (15 en GR et 10 en Aérobie).

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes, elles seront closes le 1<sup>er</sup> octobre 2010, échéance incontournable.

Vous trouverez ci-joint, la plaquette de présentation du DEJEPS ainsi que le dossier d'inscription, documents qui sont aussi en ligne sur le site internet fédéral (rubrique « se former »).

La Direction de la Formation et de l'Emploi est à votre écoute pour tout complément d'information (01.48.01.24.53), n'hésitez pas à la contacter.

Nous vous en souhaitons bonne réception  
et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Président, Madame, Monsieur,  
l'expression de nos salutations les meilleures.

  
Pierre Henri Bourlier  
Directeur Général

Pièce jointe : Plaquette de présentation et bulletin d'inscription